

TERMES DE REFERENCE

Date de la mission	Courant la période allant du S2 2026 au S1 2027
Objet	Formations sur les cycles d'expertise : - Lead Verifier ACV-EPD. - GRI Certified Sustainability Professional. - SBTi Certified Expert.
Lieu de l'activité	Maroc

CONTEXTE GENERAL

Le Programme Suisse de Promotion des Importations (SIPPO) est un mandat bien établi du Secrétariat d'Etat suisse à l'économie (SECO) dans le cadre de sa coopération au développement économique. Depuis 2017, SIPPO est porté au Maroc par Swisscontact, une fondation suisse indépendante, à but non lucratif, pour la coopération internationale au développement.

Le programme SIPPO œuvre en faveur d'un commerce durable, inclusif et générateur d'opportunités économiques. Son action repose sur des valeurs fondamentales de respect, de partenariat et d'intégrité, conformément aux principes énoncés dans le code de conduite de Swisscontact. Sa mission est de favoriser l'intégration des pays partenaires dans le commerce international en renforçant leur capacité à accéder aux marchés mondiaux.

À travers un appui ciblé aux organisations de soutien aux entreprises (Business Support Organisations-BSOs), le SIPPO contribue à améliorer la compétitivité des entreprises exportatrices et à faciliter leur accès aux marchés suisse, européen et régionaux. Les interventions visent à renforcer les services de promotion des exportations offerts par les BSOs au bénéfice des entreprises orientées vers l'export.

L'ambition à long terme du programme est de développer les capacités institutionnelles et organisationnelles des BSOs afin qu'elles puissent fournir de manière autonome, durable et professionnelle des services de promotion des exportations, indépendamment de l'appui SIPPO.

CONTEXTE SPECIFIQUE

SIPPO Maroc entend poursuivre son appui au renforcement de la compétitivité et de la durabilité du secteur agroalimentaire marocain à l'export.

Dans ce cadre, il prévoit la mise en œuvre de cycles d'expertises certifiants au profit des auditeurs de Morocco Foodex (MFX) sur l'analyse du cycle de vie et les déclarations environnementales de produits (Lead Verifier ACV-EPD), le reporting relatif à la durabilité (GRI Certified Sustainability Professional) ainsi que l'application des standards SBTi lié aux inventaires du gaz à effet de serre (SBTi Certified Expert).

Ces interventions s'inscrivent dans la continuité d'un programme initié en 2025, ayant permis la certification Lead Auditor IRCA des auditeurs de MFX aux normes ISO relatives à la gestion des déchets et au management de l'énergie.

Forts de leur expertise technique en matière d'inspection des exportations agroalimentaires, les auditeurs de MFX constituent un levier essentiel d'accompagnement des entreprises exportatrices. Le développement de leurs compétences sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) permettra de renforcer leur capacité à soutenir les PME et coopératives dans l'adoption de pratiques durables répondant aux exigences croissantes des marchés internationaux.

À travers ce programme de renforcement des capacités, SIPPO Maroc entend également soutenir le déploiement du label Morocco Sustain Food Standard - MSFS, lancé par le MFX fin 2025. Les auditeurs

formés et certifiés dans le cadre de l'appui du SIPPO constituent un maillon essentiel de ce dispositif, en assurant l'évaluation et l'accompagnement des entreprises candidates à la certification.

À terme, cette initiative contribuera à renforcer le niveau de préparation à l'export (« l'Export Readiness ») des PME et coopératives du secteur agroalimentaire, en les aidant à répondre aux exigences croissantes des marchés internationaux en matière de durabilité et de compétitivité.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire qui assurera la formation des auditeurs d'une tierce partie (MFX) sur les certifications suivantes :

- Cycle 1 - Lead Verifier ACV-EPD
- Cycle 2 - GRI Certified Sustainability Professional
- Cycle 3 - SBTi Certified Expert

Ces formations ont pour objectif de préparer les participants pour qu'ils deviennent des vérificateurs principaux certifiés selon les cycles d'expertises sus indiqués, dans le contexte sectoriel de l'agroalimentaire.

Elles visent à :

- Comprendre et appliquer les exigences des 3 certifications : ACV-EPD, GRI et SBTi ;
- Former les équipes de MFX aux fondements et techniques du système de management et des certifications en question ;
- Préparer les participants à réussir l'examen de certification et à devenir des vérificateurs qualifiés en ACV et EPD, à être aussi certifiés GRI et SBTi ;
- Préparer les participants à réussir l'examen de certification IRCA.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET COMPÉTENCES CIBLES

Cycle 1 : Lead Verifier ACV-EPD

A l'issue du Cycle 1, les participants seront en mesure de :

- ✓ Maîtriser les principes fondamentaux de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) selon les normes ISO 14040 et ISO 14044 ;
- ✓ Identifier et décrire les différentes catégories d'impact environnemental (réchauffement climatique, appauvrissement de la couche d'ozone, eutrophisation, acidification, etc.) ;
- ✓ Planifier et conduire une collecte de données primaires et secondaires pour la réalisation d'une ACV ;
- ✓ Utiliser les méthodologies de calcul des impacts environnementaux et les principales bases de données ACV (Ecoinvent, Agribalyse, etc.) ;
- ✓ Vérifier les Déclarations Environnementales de Produit (EPD) conformément aux normes EN15804, ISO21930 et aux règles de catégorie de produit (PCR) applicables ;
- ✓ Réaliser un audit de déclaration environnementale en qualité de vérificateur indépendant (third party verification) ;
- ✓ Rédiger des rapports de vérification conformes aux exigences des schémas EPD internationaux (EPD International, InfraHUB, etc.) ;
- ✓ Comprendre le cadre réglementaire européen relatif aux déclarations environnementales notamment la directive Green Claims et le règlement ESPR.

Cycle 2 : GRI Certified Sustainability Professional

A l'issue du Cycle 2, les participants seront en mesure de :

- ✓ Maitriser la structure et le contenu des Standards GRI universels (GRI 1, GRI 2, GRI 3) et des Standards GRI sectoriels ;
- ✓ Conduire un processus d'analyse de matérialité double conforme aux exigences GRI et aux attentes de la CSRD ;
- ✓ Identifier et engager les parties prenantes pertinentes dans le processus de reporting de durabilité ;
- ✓ Collecter, consolider et valider les données ESG nécessaires à la préparation d'un rapport de durabilité GRI ;
- ✓ Calculer et déclarer les indicateurs environnementaux clés (émissions GES, consommation d'énergie, eau, déchets, biodiversité) selon les méthodologies GRI ;
- ✓ Elaborer et communiquer les indicateurs sociaux (santé-sécurité, formation, égalité des chances, droits humains) conformément aux exigences GRI ;
- ✓ Décrire et évaluer le cadre de gouvernance de l'entreprise selon les exigences GRI 2 ;
- ✓ Préparer un rapport de durabilité complet conforme aux Standards GRI, avec déclaration d'utilisation valide.

Cycle 3 : SBTi Certified Expert

À l'issue du Cycle 3, les participants seront en mesure de :

- ✓ Comprendre les fondements scientifiques du changement climatique et les engagements de l'Accord de Paris en matière de limitation du réchauffement à 1,5degC ;
- ✓ Maitriser le GHG Protocol Corporate Standard et ses méthodologies de quantification des émissions de GES pour les scopes 1, 2 et 3 ;
- ✓ Réaliser un bilan carbone complet d'une organisation, incluant l'identification et la quantification de l'ensemble des sources d'émissions ;
- ✓ Sélectionner la méthodologie SBTi la plus adaptée au secteur et à la taille de l'entreprise (méthode de convergence sectorielle, méthode absolue, méthode basée sur la consommation énergétique) ;
- ✓ Construire des trajectoires de réduction des émissions alignées sur les scénarios 1,5degC du GIEC, pour les scopes 1, 2 et 3 ;
- ✓ Préparer et soumettre un dossier de validation d'objectifs climatiques auprès de la SBTi, incluant la documentation technique requise ;
- ✓ Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leurs plans d'action de décarbonation et dans le suivi de leurs trajectoires climatiques.

TÂCHES DU (ES) CONSULTANT (S)

Le (s) consultant/formateur (s) aura (auront) la responsabilité d'élaborer et de dispenser les trois cycles de formation selon les étapes suivantes :

a. Analyse des besoins

- ❖ Évaluer les besoins spécifiques des participants en matière de formation relatives à ces 3 certifications.
- ❖ Assurer l'adéquation du programme de formation aux besoins spécifiques des participants et au contexte marocain.
- ❖ Élaborer un plan de formation détaillé et un calendrier des 3 sessions.

b- Elaboration du programme pédagogique

- ❖ Concevoir un programme de formation rigoureux, progressif et adapté aux objectifs de certification.

c. Développement du matériel didactique

- ❖ Préparer les supports de formation (présentations, documents, études de cas, exercices pratiques).
- ❖ Élaborer des guides administrateur et utilisateur.

d. Formation des participants

- ❖ Animer les sessions de formation en utilisant des méthodes interactives et participatives.
- ❖ Superviser les exercices pratiques et les études de cas, et fournir des feedbacks constructifs.

e. Préparation à l'évaluation et certificats de participation

- ❖ Organiser et superviser la préparation au test de certification (tests de connaissances, exercices pratiques, examen).
- ❖ Assurer le suivi des participants pendant et après la formation pour répondre à leurs questions et clarifier les concepts.
- ❖ S'assurer de l'enregistrement des participants à l'examen de certification.
- ❖ Remettre les certificats de formation aux participants ayant réussi les évaluations.

PRODUITS ATTENDUS

Par cycle de formation, le (es) consultant (s) devra fournir les livrables suivants :

- Note de cadrage et calendrier détaillé de la mission.
- Programme détaillé des formations.
- Supports de formation complets : présentations PowerPoint, guides, études de cas, exercices pratiques.
- Évaluation des acquis des candidats et certificats de participation à la formation pour tous les participants (examen blanc).
- Justificatif de l'inscription des candidats aux examens.
- Rapport final de mission incluant une évaluation globale de la formation.
- Certificat de réussite aux examens des candidats.

Le délai maximum de soumission des livrables est fixé à 10 jours ouvrables après l'achèvement de chaque étape. Swisscontact / SIPPO et ses partenaires disposent d'un délai maximum de 7 jours ouvrables pour transmettre leurs avis, commentaires et demandes de correction au consultant, qui devra en tenir compte et présenter de nouvelles versions revues/corrigées dans un délai maximum de 4 jours ouvrables.

PROFIL DES PARTICIPANTS

La formation est destinée à 10 auditeurs de MFX, ayant les prérequis suivants :

- Expérience préalable en audit et évaluation des systèmes de management ;
- Connaissances des normes en développement durable et systèmes de management environnemental ;
- Familiarité avec le secteur agroalimentaire et ses enjeux en matière d'empreinte carbone et de durabilité.

LOGISTIQUE

L'organisation logistique des trois cycles de formation en présentiel (salle & équipements, restauration, impression des supports,...) est prise en charge par le MFX.

Public concerné : 10 Auditeurs internes désignés par MFX pour chacun des cycles.

Période souhaitée : courant la période allant du S2 2026 au S1 2027 selon le calendrier du public cible.

DURÉE DE LA MISSION

Durée : Chaque cycle s'étendra sur une période de 5 jours (40 heures), selon le calendrier suivant :

- Jour 1 : Introduction à la norme en question, principes clés.
- Jour 2 : Exigences de la norme (analyse détaillée des clauses).
- Jour 3 : Planification et conduite des audits.
- Jour 4 : Études de cas et exercices pratiques (scénarios d'audit, identification des non-conformités).
- Jour 5 : Préparation à l'examen.

Le planning proposé est indicatif et sert de référence initiale pour le déroulement de la mission. Toutefois, le (s) consultant (s) est invité à évaluer la pertinence de ce planning et, si nécessaire, à proposer un calendrier alternatif qui pourrait mieux correspondre aux objectifs et contraintes spécifiques de la mission.

PROFIL REQUIS DU (ES) FORMATEUR (S)

- Formation supérieure Bac+5 (Master en Ingénieur) ou Doctorat dans le domaine des systèmes de management de la durabilité ou domaine connexe.
- Expérience : Minimum 5 ans d'expérience avérée dans la mise en œuvre ou l'audit du durabilité/ESG.
- Certification :
 - * Certification Lead Verifier ACV-EPD reconnue par un schéma international (EPD International, IBU ou équivalent) pour les formateurs du Cycle 1 ;
 - * Certification GRI Certified Sustainability Professional (ou équivalent reconnu par GRI) pour les formateurs du Cycle 2 ;
 - * Certification SBTi Expert ou Expert en objectifs base sur la science (ou équivalent reconnu par SBTi) pour les formateurs du Cycle 3.
- Excellentes capacités pédagogiques et expérience dans l'animation de formations techniques.

Pas de "conflit d'intérêts" contre les homologues, les organisations partenaires des groupes cibles (par exemple, les importateurs, les grossistes, les BSO).

RÉMUNÉRATION

Le (s) consultant (s) sera (seront) engagé (s) par Swisscontact conformément aux normes et réglementations de Swisscontact, comme spécifié dans un contrat.

Le paiement de la mission sera effectué en deux temps :

- 50 % à la validation des deux premières étapes : a, b.
- 50 % à la réception et validation du rapport final (certificats de réussite du test IRCA inclus).

MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier de candidature comprend :

- (1) une note méthodologique ;
- (2) CV (s) détaillé (s) avec références de missions similaires ;
- (3) une offre financière en MAD HT et TTC, détaillée par cycle de formation tout en indiquant le total.

(4) Preuves des références.

Les candidatures seront évaluées selon la grille en annexe 1.

Les dossiers complets doivent être transmis par voie électronique à mar.achat@swisscontact.org, au **plus tard le 30/09/2026 à minuit (heure du Maroc)**, avec pour objet :

« Consultation – Formations sur les cycles d’expertise :

- Lead Verifier ACV-EPD.
- GRI Certified Sustainability Professional.
- SBTi Certified Expert ».

Tout dossier incomplet ou transmis après la date limite ne sera pas pris en considération.

GRILLE D’ÉVALUATION

Critère d’évaluation	Note maximale	Justification de la note
<i>Expérience de l’organisme</i> * Expérience avérée dans les formations sur les certifications : Lead Verifier ACV-EPD / GRI Certified Sustainability Professional / SBTi Certified Expert ; * Références pertinentes dans le secteur agroalimentaire ou environnemental.	3,5	
<i>Qualifications des formateurs</i> * Expertise reconnue dans les audits et les certifications sus indiquées ; * Expérience dans la formation d’auditeurs professionnels.	3,5	
<i>Approche pédagogique</i> * Méthodes interactives et cas pratiques adaptés au secteur agroalimentaire ; * Mise en situation et exercices d’application.	3	
Note technique (70%)	/10	
Note financière (30%)		
Note finale		

Rabat, le 21/09/2026